DLP 19-9-94003656 ®

Avertissements agricoles

Publication périodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 22 — **20 JUILLET 1988**

MAIS GRAIN : Fin des traitements contre la Pyrale.
Net accroissement des populations de Pucerons. Des traitements sont à effectuer.
MAIS DOUX - FLAGEOLETS : Renouvellement du traitement Pyrale à effectuer.
BETTERAVE : Absence de symptômes de maladies.

- MAIS -

PYRALE :

● En raison du net refroidissement enregistré après le début du vol, les sorties et les dépôts de pontes sont encore en cours en zones normales et tardives. C'est donc une année à vol de Pyrale étalé dans le temps.

● Cependant, les dates de traitements doivent être calées sur les premières éclosions massives. En effet, les larves les plus âgées sont les plus dommageables à la culture.

Les traitements doivent être terminés **en zones précoces et normales**, comme indiqué dans les précédents bulletins. Ils doivent se terminer dès réception **en zones tardives.**

PUCERONS :

● On assiste à un **accroissement très net** des populations de Pucerons noirs du maïs (Rhopalosiphum padi) depuis une dizaine de jours dans les six départements de la région Centre.

● Dès à présent, **les populations rencontrées dans certaines situations** (maïs non traités contre la Pyrale, ou traités aux microgranulés, variétés sensibles type **Priam, Cléa, Mona...**) **sont alarmantes** et risquent de faire chuter les rendements, d'autant qu'un début de dépôt de miellat est parfois constaté.

● Différents types de situations peuvent être rencontrés dans la nature :

1) Parcelles de toutes variétés ayant reçu un traitement Pyrale liquide :

Dans la mesure où les panicules mâles étaient dégainées au moment du traitement, ces produits ont eu une bonne action de contact et les populations sont contrôlées pour l'instant. Cependant, ces parcelles seront à surveiller très attentivement dans une quinzaine de jours, car les pyréthrinoïdes liquides sont susceptibles d'induire des pullulations post-traitement (destruction des auxiliaires, effets trophiques sur les pucerons).

2) Parcelles de toutes variétés ayant reçu un traitement Pyrale microgranulé :

Le contrôle actuel des populations de Pucerons est très variable selon les précipitations rencontrées ou non après traitement (meilleure efficacité s'il est tombé au moins une petite pluie) et la population d'auxiliaires présente sur la parcelle. Un contrôle régulier des populations s'impose dès maintenant.

Abonnement annuel : 150 F   Chèque à l'ordre du Régisseur de Recettes   à envoyer à l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24



ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN   CPPAP N° 530 AD



3) Parcelles non traitées contre la Pyrale :

Les populations sont très variables selon la variété considérée :

- Maïs sensibles : (Priam, Cléa, Mona...)

Les populations atteignent souvent dès à présent des niveaux mettant en péril la culture. Du miellat est déjà observable sur feuilles et soies. Des risques de stérilité d'épi peuvent s'ensuivre.

- Maïs moins sensibles : (type Déa)

Bien qu'intervenant avec un temps de retard par rapport aux variétés sensibles, la colonisation des parcelles est en cours. Une surveillance immédiate est nécessaire.

CONDUITE A TENIR :

● A partir du dégainage de la panicule mâle et jusqu'à 20 jours après fécondation, il est essentiel d'éviter la forte colonisation des cultures préjudiciable à plusieurs titres :
- concurrence directe des fortes populations de pucerons sur la plante,
- difficultés de fécondation si présence directe de pucerons sur les soies,
- mauvaise photosynthèse en cas de développement de fumagine sur le miellat excrété par les pucerons (noircissement des feuilles).

● Le préjudice que la culture peut subir suite à de telles attaques peut s'élever à 30 à 50 % du rendement (données acquises en 1981 et 1987).

➡ Effectuer dès à présent **des comptages.**

➡ **Un traitement très rapide est nécessaire** si vous observez, à partir du dégainage de la panicule, **plus d'1 panicule sur 2 colonisée.** Le traitement est d'autant plus urgent que les populations sont en augmentation sensible d'un jour à l'autre et que le miellat est déjà visible sur feuilles.

Produits utilisables : Le seul produit sur lequel le Service de la Protection des Végétaux et l'AGPM ont des références sérieuses de bonne efficacité est le PIRIMOR G à 0,4 kg/ha. Les applications à l'enjambeur avec au moins 250 l d'eau/ha sont préférables. Les applications à l'hélicoptère avec des volumes suffisants de bouillie (au moins 30 l/ha) peuvent aussi donner satisfaction.

- MAIS DOUX-FLAGEOLETS -

PYRALE :

Penser à effectuer un renouvellement de la protection contre la Pyrale du maïs à l'aide d'une pyréthrinoïde liquide 20 jours après la première intervention.

- BETTERAVE SUCRIERE -

MALADIES :

● Absence complète de symptômes de maladies à cette date.

➡ Pas de traitement fongicide dans l'immédiat.

* * * * *
* * *